



Taux actuels de **d'émaciation** : 11.5% **retard de croissance** : 22.8% **Proportion souffrant d'insuffisance pondérale** : 19.2%

Source : Gouvernement mauritanien (SMART, 2018)

Bons résultats

- Les dépenses consacrées à l'agriculture (10 % des dépenses publiques en 2019) correspondent aux engagements pris par le gouvernement dans la Déclaration de Maputo de l'Union africaine (10% des dépenses publiques).
- L'État encourage des services de vulgarisation et de recherche agricoles variés, et les organisations d'agriculteurs locales participent à l'établissement des priorités des politiques. Le système de vulgarisation est efficace et atteint les agriculteurs pauvres de façon satisfaisante. Les politiques, stratégies et mécanismes gouvernementaux visent à assurer l'égalité hommes-femmes dans l'accès aux services de vulgarisation. Il en est ainsi depuis longtemps.
- La stratégie/politique nationale en matière de nutrition fixe des objectifs de nutrition assortis de délais et un mécanisme multipartite et multisectoriel de coordination des politiques a été mis en place.
- Mauritanie : les décideurs disposent d'enquêtes régulières sur la nutrition statistiquement représentatives au niveau national. La dernière enquête a été publiée en 2019-2020.
- Mauritanie : l'État promeut les pratiques d'alimentation complémentaire.

Points à améliorer

- Mauritanie : les dépenses de ce pays dans le secteur de la santé (6.1% des dépenses publiques en 2017) ne correspondent pas tout à fait aux engagements (15%) énoncés dans la Déclaration d'Abuja.
- Mauritanie : dans ce pays, la loi n'accorde pas aux femmes les mêmes droits économiques qu'aux hommes. Hommes et femmes jouissent des mêmes droits d'accès à la propriété des terres agricoles, mais la loi n'est pas effectivement appliquée et les pratiques discriminatoires à l'encontre des femmes persistent, accentuant leur vulnérabilité à la faim et à la malnutrition.
- Mauritanie : ce pays n'a pas consacré le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel dans son droit interne.
- Le faible accès à des installations sanitaires améliorées (48.4% en 2017) entrave l'obtention de meilleurs résultats en matière de lutte contre la faim et la malnutrition.
- Mauritanie : dans ce pays, le niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation et du droit à la sécurité sociale est médiocre.
- Mauritanie : les dispositifs de protection sociale sont élémentaires et ne couvrent que peu de risques pour un nombre limité de bénéficiaires.
- Le taux d'enregistrement des naissances (65.6% en 2015) est faible, freinant potentiellement l'accès des enfants à des services publics importants tels que la santé et l'éducation.

Indice d'engagement pour la réduction de la faim (HRCI)

Dépenses publiques	Résultat*	Année	Rang HRCI sur 45
\$ Part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture dans totales ¹	10%	2019	8e ex aequo
\$ Part des dépenses publiques consacrées à la santé dans totales ²	6.1%	2017	24e ex aequo
Politiques			
Accès à la terre (sécurité foncière) ³	Moyen	2019	30e ex aequo
Accès aux services de vulgarisation et de recherche agricoles ³	Très bon	2019	1er
Système d'état civil: taux d'enregistrement des naissances vivantes	65.6%	2015	27e
Fonctionnement des systèmes de protection sociale ³	Médiocre	2018	8e ex aequo
Lois			
Niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation ³	Médiocre	2019	29e ex aequo
Égalité d'accès hommes-femmes aux terres agricoles (droits de propriété) ⁴	Dans la loi, pas dans la pratique	2019	37e ex aequo
Égalité hommes-femmes des droits économiques ⁴	Pas dans la loi	2019	16e ex aequo
La Constitution reconnaît le droit à la protection sociale (oui/non)	Non	2012	26e ex aequo

¹ Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la l'agri. (énoncés dans la Déclaration de Maputo de l'UA) ● >=75 % <100% ● >=100%

² Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la santé (énoncés dans la Déclaration d'Abuja de l'UA) ● >=75 % <100% ● >=100%

³ Résultats possibles: ● Très médiocre/Médiocre ● Moyen ● Bon/Très bon

⁴ Résultats possibles: ● Pas dans la loi ● Dans la loi, pas dans la pratique ● Dans la loi et dans la pratique

Indice d'engagement contre la malnutrition (NCI)

Dépenses publiques	Résultat*	Année	Rang NCI sur 45
\$ Budget distinct pour la nutrition (Non/Sectoriel uniquement/Oui)	Sectoriel uniquement	2019	16e ex aequo
Politiques			
Taux d'enfants supplémentés en vitamine A	85%	2018	15e
L'État promeut une alimentation complémentaire (oui/non)	Oui	2014	1er ex aequo
Population ayant accès à une source d'eau améliorée	84.4%	2017	16e
Population ayant accès à un assainissement amélioré	48.4%	2017	12e
Visites médicales pour les femmes enceintes	84.7%	2015	35e
Importance de la nutrition dans la politique nationale de développement ¹	Modérée	2016-2020	28e
Stratégie/politique nationale en matière de nutrition (oui/non)	Oui	2019	1er ex aequo
Coordination multipartite et multisectorielle des politiques (oui/non)	Oui	2019	1er ex aequo
Objectifs de nutrition assortis de délais (oui/non)	Oui	2019	1er ex aequo
Enquête nationale sur la nutrition ces 3 dernières années (oui/non)	Oui	2019-2020	1er ex aequo
Lois			
Consécration du CICS ² dans le droit interne ²	Non consacré dans le droit	2019	33e ex aequo

¹ Résultats possibles: ● Faible ● Modérée ● Grande (remarque : par rapport aux autres pays).

² Résultats possibles: ● Non consacré dans le droit ● Faiblement/Largement consacre dans le droit ● Pleinement consacré.

^ Code international de commercialisation des substituts du lait maternel